



# MAROLLES INFO

## N° 234

du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 31 janvier 2017

### BONNE ANNÉE À TOUS

Pour le mois de février 2017, merci de déposer vos annonces à la Mairie au plus tard le 16 janvier 2017.

#### MAIRIE

☎ 02.43.97.40.47 Fax : 02.43.33.52.27  
e-mail : [mairie.marolles@wanadoo.fr](mailto:mairie.marolles@wanadoo.fr)  
site : [marolles-les-braults.fr](http://marolles-les-braults.fr)

Horaires : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h

En cas d'impossibilité de vous rendre à la Mairie pendant ces horaires, merci de prendre contact au 02.43.97.40.47.

#### PERMANENCES DES ÉLUS

Pour monsieur LEFEBVRE, maire, monsieur MAUDUIT, madame DEROYE, monsieur JONCHERAY, adjoints : se renseigner en mairie.

Monsieur Frédéric BEUCHEF, conseiller départemental du canton de Mamers : le jeudi 12 janvier sur rendez-vous, de 10 h à 11 h 30, à la Mairie. ☎ 02.43.97.40.47

Monsieur Jean-Carles GRELIER, suppléant de Mr Dominique LE MÈNER, député : le jeudi 19 janvier sur rendez-vous, de 11 h à 12 h, à la Mairie. ☎ 02.43.97.40.47

#### JOURNAUX LOCAUX

Correspondant du « MAINE LIBRE » :

Mr Yann DEPOND, Tél. : 06.11.24.17.31 E-mail : [yanndepond@yahoo.fr](mailto:yanndepond@yahoo.fr)

Correspondants de « OUEST FRANCE » :

Mme Andrea RHEINFRANK, Tél : 06.44.92.13.50. E-mail : [andrearheinfrank@yahoo.com](mailto:andrearheinfrank@yahoo.com)

Mr Richard ITTÉ, Tél : 06.07.53.04.87. E-mail : [itte-richard@wanadoo.fr](mailto:itte-richard@wanadoo.fr)

Mme Michèle BOURSAULT, Tél : 06.81.50.96.15 E-mail : [michele.boursault@wanadoo.fr](mailto:michele.boursault@wanadoo.fr)

## APPELS D'URGENCE

POMPIERS ☎ 18 (ou 112 à partir d'un portable)

GENDARMERIE ☎ 02.43.97.41.16

CENTRE ANTI-POISON ☎ 02.41.48.21.21

## MÉDECINS

Docteur Martine MALASSIGNÉ      Maison Médicale      02.43.97.48.94

Docteur Philippe OLIVE      Maison Médicale      02.43.33.66.07

Docteur Denis ROUVIER      5 place Nationale      02.43.33.44.45

## MÉDECIN de garde : appeler le 15

## CHIRURGIEN DENTISTE (Maison médicale)

Docteur Mirela-Cristina ANDREI

02.53.24.00.07

## INFIRMIERS (Maison médicale)

Mme Magali CHAPELIÈRE - Mme Virginie CHAPELIÈRE (06.82.83.85.82)  
*à domicile (Marolles et Communes alentours) et à la Maison Médicale sur rendez-vous*  
du lundi au vendredi : de 7 h à 8 h 15 et le samedi : de 8 h 30 à 9 h

M Dominique ROYER - Mme Isabelle ROYER - Mme Amandine DUVAL (02.43.33.10.52)  
*à domicile (Marolles et Communes alentours) et à la Maison Médicale sur rendez-vous*

## MASSEUR - KINÉSITHÉRAPEUTE (Maison médicale)

Monsieur Jean-Paul RAMONNET (sur rendez-vous) ☎ 02.43.33.60.05

Lundi, mercredi et vendredi : de 8 h 30 à 11 h 30 et de 15 h 30 à 18 h 30

Mardi et jeudi : de 8 h 30 à 11 h 30

## OSTÉOPATHE (Maison médicale)

Madame Audrey FAUVEL (sur rendez-vous le vendredi matin) ☎ 02.43.33.84.21

## PÉDICURE - PODOLOGUE

Monsieur Antoine FREDOT (sur rendez-vous) Maison Médicale ☎ 02.43.29.64.38

Madame Amélie RIDÉ (sur rendez-vous) 9 rue de Courgains ☎ 02.43.34.28.83

## TAXI - AMBULANCE : 02.43.97.46.80

## PHARMACIE

à Marolles (Mme DELERABLE) ☎ 02.43.97.40.42.

Lundi : de 14 h 15 à 19 h 15  
Mardi au vendredi : de 9 h à 12 h 15 et de 14 h 30 à 19 h 15  
Samedi : de 9 h à 12 h 30

de garde ☎ 0.825.12.03.04.

## BIBLIOTHÈQUE

02.43.33.68.09

bdsmarolles2@wanadoo.fr

mercredis 4 - 11 - 18 et 25 janvier : 14 h 30 - 17 h 30.  
samedis 7 et 21 janvier : 10 h 30 à 12 h.

## NOUVEAUX MAROLLAIS

**Bienvenue aux personnes nouvellement installées à Marolles-les-Braults.  
Nous les invitons à venir se faire connaître à la Mairie.**

## LA POSTE 3631

du lundi au vendredi : 9 h - 12 h et 14 h - 17 h  
samedi : 9 h - 12 h  
Levée de la boîte principale : 15 h 30 (12 h le samedi)

## CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES 02.43.97.40.69.

lundi : 13 h 30 - 16 h  
mardi et jeudi : 9 h - 12 h et 13 h 30 - 16 h  
mercredi et vendredi : 9 h - 12 h

## CONCILIATEUR

Monsieur Roland BILHEUX, conciliateur, se tiendra à la disposition des habitants à la Mairie de Marolles-les-Braults, les jeudis 5 et 19 janvier de 9 h à 12 h.

Prendre rendez-vous en téléphonant à la Mairie de Marolles-les-Braults.

## PERMIS DE CONSTRUIRE

La commission « urbanisme » se réunit le 4<sup>e</sup> lundi de chaque mois. Pensez donc à déposer vos dossiers au plus tard le vendredi précédent.

## RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

Les jeunes gens (garçons et filles) NÉS en JANVIER 2001 doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile. Pour ce faire, il leur faut se présenter au secrétariat avec le livret de famille des parents entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et la fin du troisième mois suivant.

Pour tout renseignement sur le recensement citoyen obligatoire ou sur la JDC (journée défense et citoyenneté), veuillez contacter l'accueil du Centre du Service National d'Angers (02.44.01.20.50 ou 20.60) ou par le site [www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc) (fiche contact).

## PERMANENCES CASCADE 02.43.97.37.88

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
<b>CIDFF</b> (permanence juridique)		3 <sup>e</sup> de 9 h à 12 h ou de 14 h à 17 h sur RDV au 02.43.54.10.37			
<b>Assistante Sociale CAF</b> <b>Mme LETOURNEUR</b>	sur RDV au 02.43.34.37.94				
<b>Mission locale</b>	2 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> de 8 h 30 à 12 h			de 9 h à 17 h	
<b>RSA</b> (Revenu de Solidarité Active)	sur RDV (téléphoner au service social au 02.43.31.16.61)				
<b>Assistante Sociale</b> <b>Mme Fabienne DEHOUCK</b>	sur RDV (téléphoner au service social au 02.43.31.16.61)				
<b>Puéricultrice</b> <b>du Conseil Départemental :</b> (pesée du nourrisson)			1 <sup>er</sup> et 3 <sup>e</sup> de 10 h à 12 h		
<b>A.D.M.R.</b> <b>02.43.34.19.19.</b>	de 15 h à 17 h				

## VIE LIBRE

Une permanence se tient à la Mairie de Marolles, le 3<sup>e</sup> samedi de chaque mois, de 9 h à 11 h.

## A.P.A.J.H.

Section Sarthe-Mayenne de l'APAJH (Association pour Adultes et Jeunes Handicapés).  
Informations auprès de Jean-Louis CECCANTI (Tél : 02.43.34.26.64).

## MAGASIN DE PRODUCTEURS LOCAUX 10 place Nationale

Ouverture tous les samedis de 9 h à 12 h 30. Fermé le 7 janvier.

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MAINE SAOSNOIS

A compter de ce 1<sup>er</sup> janvier 2017, la Communauté de Communes du Pays Marollais devient la Communauté de Communes Maine Saosnois. Les bureaux et services de Marolles-les-Braults continuent d'exister. Une nouvelle organisation se mettra en place dans le courant de l'année 2017.

## HORAIRES D'OUVERTURE

Les bureaux du pôle marollais de la Communauté de Communes sont ouverts au public  
du lundi au vendredi : 9 h - 12 h et 14 h - 17 h 30  
7, place Henri-Coutard - BP 3 - 72260 MAROLLES-LES-BRAULTS  
Tél : 02.43.34.16.48 / [accueil@cc-pays-marollais.com](mailto:accueil@cc-pays-marollais.com)

## ORDURES MÉNAGÈRES : CONSIGNE

Pour le bien-être de tous (*habitants et personnel de collecte*), il est indispensable de déposer vos sacs poubelle sur la voie publique seulement la veille au soir du jour de ramassage des ordures ménagères.

## DÉCHETTERIE

02.43.34.16.48. (Communauté de Communes – pôle marollais)

	Lundi	Mercredi	Vendredi	Samedi
Horaires d'ouverture	9 h - 12 h	9 h - 12 h 14 h - 18 h	14 h - 18 h	9 h - 12 h 14 h - 18 h

## CYBERBASE (Espace Public Numérique)

Horaires période scolaire :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Ouverture	-	15 h 30 - 18 h	14 h - 16 h 30	15 h 30 - 18 h	14 h - 18 h 30
Ateliers	10 h 30 - 12 h 14 h - 15 h 30	14 h - 15 h 30	10 h 30 - 12 h 16 h 30 - 18 h	10 h 30 - 12 h 14 h - 15 h 30	-

La Cyber-base sera fermée le lundi 2 et le mercredi 4 janvier.

Les ateliers (période scolaire uniquement) :

- Cycle "Nouveaux débutants" : le jeudi de 10 h 30 à 12 h
- Cycle "Débutants 2<sup>ème</sup> année" : le lundi de 10 h 30 à 12 h, le mer de 10 h 30 à 12 h et le ven de 16 h 30 à 18 h
- Atelier "révisions et perfectionnement" : le mardi de 14 h à 15 h 30
- Atelier "tablettes et téléphones" : le jeudi de 14 h à 15 h 30
- Ateliers à thèmes (bases informatiques acquises) : le lundi de 14 h à 15 h 30.
- Temps d'accueil personnalisés (accompagnement individuel) : sur rendez-vous le vendredi après -midi

Créneau réservé « Autour du libre et de Linux ». Vous êtes intéressés par l'informatique ? Venez découvrir le monde du libre à la cyber-base le jeudi soir de 18 h à 20 h : installation et pratique de Linux (Ubuntu), découverte de logiciels libres... N'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'animateur.

Renseignements et inscriptions : Cyberbase du Pays Marollais - 7 place Henri-Coutard, 1<sup>er</sup> étage (entrée impasse des Ecoles) - MAROLLES-LES-BRAULTS 02.43.33.50.23 [cyberbase@cc-pays-marollais.com](mailto:cyberbase@cc-pays-marollais.com)



## A NOTER SUR VOTRE AGENDA

MARDI 10 JANVIER à 20 h 30

### CONSEIL MUNICIPAL

à la Mairie

MERCREDI 11 JANVIER à 20 h

### CINÉMA

Salle A Jean-de-la-Fontaine

**Entrée : 4,50 €**

### **DEMAIN TOUT COMMENCE**

durée : 1 h 58

VENDREDI 13 JANVIER à 18 h 30

### VŒUX DU MAIRE

### ET DU CONSEIL MUNICIPAL

Salle A Jean-de-la-Fontaine

SAMEDI 14 JANVIER à 15 h

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

du Comité de Jumelage

Salle B2 Jean-de-la-Fontaine

DIMANCHE 15 JANVIER à 17 h

### GALETTE DES ROIS

du Sporting Club Marollais

Salle B Jean-de-la-Fontaine

(pour les adhérent(es) de toutes les sections et leur famille)

LUNDI 16 JANVIER à 14 h

### BAL COMMUNAL

Génération Mouvement

Salle A Jean-de-la-Fontaine

JEUDI 19 JANVIER à 14 h 30

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

de la Retraite Sportive en Pays Marollais

Salle B1 Jean-de-la-Fontaine

VENDREDI 20 JANVIER à 20 h 30

**CONFÉRENCE**

**L'EGYPTE DES PHARAONS : les Fouilles de TANIS**

**du Centre Culturel**

Salle A Jean-de-la-Fontaine

**Entrée gratuite**

(voir article ci-dessous)

SAMEDI 21 JANVIER à 10 h 30

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

**des UNC-AFN**

Salle B Jean-de-la-Fontaine

MARDI 24 JANVIER à 14 h

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

**Génération Mouvement**

suivie de la galette des rois

Salle A Jean-de-la-Fontaine

MERCREDI 25 JANVIER à 20 h

**CINÉMA**

Salle A Jean-de-la-Fontaine

**Entrée : 4,50 €**

**À FOND**

durée : 1 h 31

VENDREDI 27 JANVIER à 20 h 30

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

**des Dauphins Maronnais**

Salle B1 Jean-de-la-Fontaine

**L'EGYPTE DES PHARAONS**

Frédéric PAYRAUDEAU, égyptologue à l'université Paris-Sorbonne, est déjà venu en janvier 2016 nous parler des PHARAONS.

Le public, nombreux, a été intéressé et lui a demandé de revenir pour nous entretenir des fouilles de TANIS dont il est directeur adjoint de la mission française ce qu'il va faire ce 20 janvier.

# SAPEURS - POMPIERS

Nos Pompiers Volontaires viennent de fêter la Sainte-Barbe et de dresser leur bilan annuel avec un nouveau chef de centre, Lieutenant HERVÉ Sébastien :

**324 sorties (contre 365 en 2015 et 344 en 2014)**

- 176 pour secours à la personne,
- 41 pour accidents de la circulation,
- 33 pour incendies,
- 45 pour nids d'hyménoptères,
- 29 divers.

➤ **Présentation des jeunes recrues 2016 :**

Sapeur Stagiaire CARRION Hugo - Sapeur Stagiaire DELANDE Quentin

➤ **Attestation Module DIV :**

Sapeur MARGOTIN Jordan

➤ **Attestation Module Prompt Secours :**

Sapeur PAUMIER Grégory

➤ **Attestation Module SAP-SR :**

Sapeur RUEL Justine - Sapeur PAUMIER Grégory - Sapeur MARGOTIN Jordan

➤ **Attestation Module INC :**

Sapeur CICÉ Julien - Sapeur MARGOTIN Jordan

➤ **Attestation FCA SPV CA une équipe module DIV :**

Caporal BLANC Mickaël

➤ **Attestation Conducteur tout terrain niveau 1 :**

Sapeur 1<sup>er</sup> classe CICÉ Julien

➤ **Attestation d'équipier FEUX DE FORÊT :**

Caporal-Chef EPINEAU Franck - Sapeur-Pompier 1<sup>ère</sup> classe FOUANON Anthony

➤ **Promu au grade première classe :**

Sapeur-Pompier CICÉ Julien

Sapeur-Pompier MARGOTIN Jordan

➤ **Promu au grade Caporal :**

Sapeur-Pompier 1<sup>ère</sup> classe CHAUVIÈRE Quentin

Sapeur-Pompier 1<sup>ère</sup> classe COUTELLE Dylan

➤ **Promu au grade Sergent-Chef :**

Sergent CHEVALLIER Pascal

➤ **Médaille d'ARGENT (20 ans de service) :**

Adjudant-Chef LANCIEN Yohann

➤ **Médaille d'honneur échelon ARGENT avec rosette pour services exceptionnels :**

Capitaine LABELLE Jean-Luc

Toutes nos félicitations et tous nos remerciements à ces hommes qui donnent de leur temps pour notre sécurité en prenant parfois des risques.



## SCRABBLE

**SCRABBLE** : adultes (salle Ancienne Perception près de la Mairie)  
Club animé par Madame LEBARBIER (02.43.97.48.63) de l'association Familles Rurales.  
Prochaine rencontre : les samedis 7 et 21 janvier, de 14 h à 17 h.

## PAROISSE DE MAROLLES-LES-BRAULTS

Monsieur l'Abbé Christian LE MEUR est Curé des Paroisses de Marolles-les-Braults, Mamers, Dangeul, La Fresnaye-sur-Chédouet, Neufchâtel-en-Saosnois, Saint-Cosme-en-Vairais et Moncé-en-Saosnois.

Pour tous renseignements vous devez téléphoner au Presbytère de Mamers au 02.43.97.62.14 entre 10 h 30 et 12 h ou consulter le tableau d'affichage place Henri Coutard à Marolles-les-Braults.

**Messe ou assemblée de prière à Marolles tous les dimanches à 11 h.**

⇒ Les messes seront célébrées à Marolles les dimanches 8 - 22 et 29 janvier.

Tous les dimanches, la messe est célébrée à Mamers à 11 h en l'église Notre-Dame.

## SPORTS

**BASKET-BALL** au gymnase

**DIMANCHE 15 JANVIER**

*Séniors Garçons* : 14 h : MAROLLES S.C.1 reçoit LA FLÈCHE

**SAMEDI 21 JANVIER**

de 15 h à 17 h : RASSEMBLEMENT MINI-POUSSINS

**DIMANCHE 22 JANVIER**

*Séniors Filles* : 14 h : MAROLLES S.C.1 reçoit CONLIE

**SAMEDI 28 JANVIER**

*Séniors Filles* : 21 h : MAROLLES S.C.1 reçoit SOM

**DIMANCHE 29 JANVIER**

*Seniors Garçons* : 14 h : MAROLLES S.C.1 reçoit SABLÉ

**FOOTBALL** au stade

**DIMANCHE 29 JANVIER**

15 h : MAROLLES S.C.1 reçoit SARGÉ A.S. 2

**R.S.P.M.** (Retraite Sportive en Pays Marollais)

**Marche nordique** : rendez-vous parking Jean-de-la-Fontaine

LUNDI 9 à 13 h 30 (Marolles)

LUNDI 23 à 13 h 30 (Vezot à 13 h 50 parking Voie Verte)

**Randonnée pédestre** : rendez-vous parking Jean-de-la-Fontaine

MERCREDI 18 à 13 h 45 (Nouans à 14 h)

**CENTRE C.A.S.C.AD.E. 02.43.97.37.88**  
**e-mail : cascade.marolles@orange.fr**  
**(Centre d'Animation Social Cantonal pour ADultes et Enfants)**

C.A.S.C.AD.E sera fermé le vendredi 6 janvier de 8 h 30 à 12 h 30 (réunion d'équipe).

**PRIME D'ACTIVITÉS**

Vous pouvez vous adresser à l'accueil de C.A.S.C.AD.E. pour votre demande de prime d'activités, sur rendez-vous auprès de Pascaline LUIILLIER secrétaire d'accueil.

Vous disposez d'un ordinateur pour faire votre demande de prime d'activité, avec ou sans accompagnement. Cette prime est un complément de ressources pour les personnes majeures qui travaillent et qui gagnent moins de 1 500 €/mois. Une simulation peut être faite pour déterminer vos droits et vous aider à faire votre demande.

**MULTI-ACCUEIL « L'ÎLE AUX ENFANTS » 02.43.97.07.29**

Nous accueillons les enfants de 2mois  $\frac{1}{2}$  à 4 ans de manière régulière (crèche), occasionnelle (halte garderie) et en urgence. Ouverture du lundi au vendredi de 8 h à 18 h.

Pour tous renseignements vous pouvez nous contacter au 02.43.97.07.29.

L'équipe du multi-accueil : Marie, Maria, Sélène, Brigitte et Aurore.

**ESPACE-JEUNES (de 13 à 17 ans)**  
**Place Jean-Moulin (face au Collège)**

Dans l'attente du recrutement en cours d'un nouvel animateur jeunesse, Erika assurera l'ouverture de l'Espace-Jeunes les mercredis de 14 h à 18 h.

Vous avez 13 ans.... Soyez curieux ...venez passer un moment avec un copain, une copine pour découvrir ce lieu insolite !!!

**ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ**

Pour les enfants du CP au CM2, inscription possible à C.A.S.C.AD.E.

le mardi à Marolles-les-Braults de 16 h 30 à 18 h.

le mardi à Mézières-sur-Ponthouin de 17 h à 18 h 15.

Nous accompagnons vos enfants dans leurs devoirs mais aussi les aidons à prendre confiance en eux, à trouver une méthodologie de travail.

Des activités culturelles seront proposées tout au long de l'année.

Gratuit, seul l'adhésion à C.A.S.C.AD.E. de 10 € est demandée.

En vue du nombre important d'enfants sur Mézières-sur-Ponthouin, nous sommes à la recherche d'un(e) bénévole.

## MERCREDIS LOISIRS

Des activités sont proposées tous les mercredis après-midi de 12 h 45 à 18 h, Angélique et Emmanuelle encadrent vos enfants de 3 à 10 ans.

**Nouveauté** : Possibilité d'effectuer une navette le mercredi midi des écoles du pays Marollais (prévoir le repas des enfants). Le nombre de places est limité.

## ACTIVITÉS FAMILLES

Jours de présence de la référente famille : Adèle THIBAUT

	Semaine impaire	Semaine paire
Mercredi	8 h 30 - 13 h	
Jeudi	8 h 30 - 18 h	8 h 30 - 18 h 30
Vendredi	8 h 30 - 13 h	8 h 30 - 18 h

Un **groupe pilote de parents** s'investit au sein de C.A.S.C.A.D.E., si vous souhaitez vous joindre à eux... n'hésitez pas à contacter C.A.S.C.A.D.E. En ce moment, le groupe travaille sur l'organisation d'un loto.

## ATELIER ESTHÉTIQUE

Vendredi 13 Janvier de 9 h à 13 h à C.A.S.C.A.D.E.

**Atelier en groupe** :

- Initiation aux soins du visage (gommage, masque, ...),
- Mise en beauté (maquillage) et petits conseils beauté pendant tout la séance.

Atelier animé par une esthéticienne diplômée

Tarif : 3€ / personne

## R.A.M.P.E (Relais-Assistants-Maternels-Parents-Enfants)

En janvier, les ateliers auront lieu les mardi 3 et 31 à Marolles, le mardi 10 à 10 h à la bibliothèque et les mardis 17 et 24 à Mézières-sur-Ponthouin.

Le RAMPE vous accueille :

	MATIN	APRES MIDI
MARDI	ATELIER 9 h 30 - 11 h 30	Permanence téléphonique et accueil sur RDV 13 h 30 - 18 h 30
VENDREDI	Permanence téléphonique et accueil sur RDV 8 h 30 - 12 h 30	Permanence téléphonique et accueil sur RDV 13 h 30 - 18 h

Sur demande et en fonction des disponibilités : accueil possible en dehors de ces créneaux.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à me contacter, Charlène CRIELOUE, Animatrice RAMPE au 02.43.34.19.19 ou 02.43.97.37.88.

## LA P'TITE BOUTIQUE

Ouvert le mercredi 4 et 18 janvier de 10 h à 11 h 30.

Homme : 1,5 € le kg - Femme : 1€ le Kg - Enfant : 2 € le Kg - Bébé : 3 € le kg

Vous pouvez y trouver des vêtements pour toute la famille (homme, femme, enfant, bébé) du linge de maison (draps, serviettes..) du matériel de puériculture à très petits prix.

Nous recherchons des vêtements qui doivent être propres et en bon état : sans tâches, sans trous, ni odeur (dans des cartons si possible). Nous n'acceptons plus les sous-vêtements adultes et C.A.S.C.A.D.E. se réserve le droit de refuser les vêtements.

Nous avons besoin principalement des vêtements ENFANTS FILLES / GARÇONS (+ de 3 ans) et HOMME. Nous n'acceptons plus les vêtements trop anciens.

## UNION DE CONSOMMATEURS

L'antenne locale de l'UNION FÉDÉRALE de CONSOMMATEURS « QUE CHOISIR » assure une **permanence à Mamers, le vendredi**, de 14 h à 17 h. (Salle des permanences n° 4, cours du Cloître à Mamers).

Renseignements gratuits. Sans rendez-vous. Tél : 07.86.88.87.52. (le vendredi a.m)

Responsable :

Madame Dominique BARGY

☎ 06.82.81.45.96

Antenne du Mans : 02.43.85.88.91. (tous les jours)

## POKER MAROLLAIS

Vous souhaitez jouer au **Texas Hold'em Poker** dans une ambiance agréable, sans prise de tête et juste pour le plaisir de jouer ?

Venez nous rejoindre le vendredi 6 janvier à partir de 20 h à l'Ancienne Perception (salle à côté de la Mairie).

**Ce jeu est interdit aux mineurs.**

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter au 06.58.74.10.64.

## POUR LE MOIS DE FÉVRIER

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du Jardinier Sarthois : SAMEDI 4**

**SPECTACLE CHANTÉ**

**« la Pulse à l'oreille » (100 ans de chansons) : DIMANCHE 5 à 15 h**

*Imprimé par nos soins. Directeur de la Publication : Jean-Michel LEFEBVRE. Mairie de Marolles.*